



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 27 août 2023	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp. : 23 °C)	Vent	7 km/h Nord	
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	2 SC	Inscriptions totales 78/79
Total des paris mutuels	\$275,906			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Dorion, John (à distance)	Coles Sharla	Weber Michael

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen de film ni de problèmes signalés pour aujourd'hui.

Courses :

- Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer de trois courses.
- Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer d'une course.

- Enquête** pour le #4, "DELCO DYNAMO", (Stephane Pouliot), arrivé en 4^e position, au sujet d'une possible sortie survenue dans le dernier virage. Le #4 s'est rendu à l'intérieur d'un pylône sans en obtenir d'avantage quelconque.

Aucune infraction n'a été commise.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/17PNuErTxM>

Examen de la performance du #1, "OTHER PEOPLES BEER", (Guy Gagnon), concernant un bris d'allure potentiel au début du dernier droit.

Le #1 a éprouvé des difficultés, sans toutefois faire de bris d'allure. Rien à signaler.

2. Nous avons discuté de la cadence de la course (27 57⁴ 126 155¹) avec le conducteur du cheval vainqueur, le #5, "WRANGLE CASH", (Guy Gagnon). Compte tenu de la classe, de la façon dont la course s'est déroulée (le #5 n'a atteint la tête du peloton qu'après le poteau de ¼ de mille) et du fait que les chevaux arrière n'ont pas été gênés, le jury estime qu'il ne s'agit pas d'une infraction à la règle 22.05.01 (k) de la CAJO (cadence comparable à la classe) et qu'aucune mesure réglementaire n'est requise.

Stephane Pouliot, le conducteur du #4, "PRINCE GIOVANNI", sera présent pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

3. Départ retardé car le conducteur du #3, "REALRUBIES AT PLAY", (Jason Gilchrist), a fait tomber un article du kit du conducteur en tournant vers la barrière de départ.

Rien d'autre à signaler.

4. Melanie Plourde, la conductrice du #4, "IMA DUDE", sera présente pour l'examen de la stimulation appliquée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

5. Rien à signaler.

6. Rien à signaler.

7. Rien à signaler.

8. **Enquête** pour le #7, "SMILINGBILLYTHEKID", (Pascal Berube), arrivé en 4^e position, avant le poteau de ¼ de mille, qui n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure.

Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/FQGlgJFLTw4>

9. Un retrait tardif a été effectué (boiterie) par Dre Melissa Rocheleau, vétérinaire de la CAJO, du cheval, "MISSION BY AGCO".

On a opéré un remboursement totalisant \$ 5,441.

Le cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Le #3, "JON SNOW", (Pascal Berube), a subi un bris d'équipement (entrave) avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, entraînant ce dernier à faire de bris d'allure dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée.

Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'équipement.

Le #3 a été dépassé par le #6, "WHISTLER", (Robbie Robinson), à la ligne d'arrivée.

Le #3 a terminé la course en 5^e position et en 6^e position selon la règle 22.27 de la CAJO.

10. Examen de la course avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille au sujet d'une possible obstruction survenue entre les #4, "LANGLEY SEELSTER", (Guy Gagnon), arrivé en 5^e position, et #8, "GRITTY", (Jacques Beaudoin), arrivé en 8^e position. Après avoir discuté avec les deux conducteurs et examiné la vidéo de la course, nous avons conclu que le #4 s'est effectivement écarté de deux positions et que le #2, "STREET ART", (Stephane Pouliot), s'est ensuite écarté de trois positions. Avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, le cheval #8 a dévié vers l'extérieur et a lentement accroché la roue du cheval #4, ce qui a provoqué une obstruction aux chevaux #2, #4, #5, "DOUBLE GUM", (Robbie Robinson), et #6, "THE MIDNIGHT TRAIN", (Jason Gilchrist).

Aucun placement n'a été nécessaire puisque le cheval #8 a terminé la course après tous les chevaux affectés.

Rien d'autre à signaler.

11. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 8

Le #7, "SMILINGILLYTHEKID" (1), pour \$ 12,000, par Michel Lavoie (Emil Toth entraîneur).